



Périodes de stage en entreprise 2015 2016

publié le 09/09/2015 - mis à jour le 10/09/2015

Les élèves de 3ème et les élèves de 4ème EGPA sont amenés à effectuer une ou plusieurs périodes de stage durant leur année scolaire.

Voici les périodes retenues pour les stages de l'année 2015 2016 :

3ème EG : du 1er au 5 février 2016

3ème EGPA : du 16 au 27 novembre 2015, du 11 au 22 janvier 2016 et du 13 au 24 juin 2016

4ème EGPA : du 8 au 12 février 2016 et du 23 mai au 3 juin 2016

Nous invitons les élèves à effectuer les démarches auprès des entreprises dans les meilleurs délais, les conventions de stage seront disponibles peu de temps après la rentrée de septembre (contacter le secrétariat ou le professeur principal).

Pour les élèves n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de début de stage, seuls les stages en entreprise familiale (sous certaines conditions), en collectivité territoriale ou en établissement public sont autorisés. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver une solution.

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.